

Médiathèque La Pléiade Rombas

Charte de l'utilisateur de l'espace internet

Préambule

L'Espace Public Numérique est un service public municipal intégré à la Médiathèque La Pléiade.

C'est un espace ouvert à tous les publics afin de lutter contre les inégalités numériques en favorisant l'appropriation de l'internet. Sa mission plus générale est l'accès au savoir et à la culture.

C'est un lieu d'initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui s'adresse à tous ceux soucieux de se familiariser avec l'informatique.

La présente charte annexée au règlement général de la médiathèque La Pléiade définit les conditions d'utilisation de cet espace afin d'en garantir un bon fonctionnement. Elle est appliquée à tout utilisateur fréquentant l'Espace Public Numérique.

Conditions d'accès

L'accès est libre et gratuit pour tous ceux qui sont inscrits à la Médiathèque La Pléiade.

Les conditions d'inscription sont décrites dans le règlement général.

Tout utilisateur doit fournir sa carte d'abonné à la médiathèque ou, à défaut, une pièce d'identité.

Les parents ou tuteurs sont complètement responsables du comportement des mineurs qui fréquentent l'espace.

Les parents veilleront à autoriser leurs enfants pour l'utilisation de l'internet.

Le personnel se réserve un droit de regard sur les visites de sites par les jeunes, pouvant aussi interdire certains accès.

La durée d'utilisation est variable suivant l'affluence.

Conditions d'utilisation

Chaque usager doit pouvoir trouver sa place dans cet espace collectif.

Il est interdit à l'utilisateur de tenter de dé-paramétrer ou de démonter les postes.

Il est interdit d'installer ou de désinstaller un logiciel ou un programme.

L'utilisation des clés USB est autorisée sous réserve d'une utilisation licite.

Le stockage de fichiers ne peut être que provisoire. Ceux-ci sont vidés régulièrement, sans avertissement préalable du public. Il est donc recommandé d'effectuer des sauvegardes des travaux sur tout support à mémoire flash, comme une clé USB.

Les clés USB peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-virus.

L'usage des supports de stockage est soumis à autorisation.

Utilisation du réseau internet

Les contenus disponibles peuvent être protégés par le code de la propriété intellectuelle, notamment les sons, les images, les photographies, les logiciels...

Il sera donc interdit de les reproduire à titre gratuit ou onéreux, ce qui pourrait entraîner des sanctions civiles et pénales.

Sont interdits les sites et contenus :

- . contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs portant atteinte à l'honneur d'autrui
- . à caractère diffamatoire, menaçant, injurieux, grossier, révisionniste
- . à caractère discriminatoire, xénophobe, incitant à la haine raciale, religieuse ou ethnique
- . attentatoires aux bien d'autrui et à la sécurité
- . relatifs à des activités contraires à l'ordre public et à la sécurité
- . contenant des virus
- . plus généralement contraire à la loi

Utilisation de la messagerie

L'utilisation de la messagerie individuelle est possible uniquement sur les sites dédiés à cet usage, et par web mail.

L'utilisateur est seul responsable de sa boîte de courriers. Le spam est interdit.

Conservation des données

Conformément à la loi anti-terroriste du 23 janvier 2006, les historiques de connexion des postes sont conservés pendant 1 an et mis à la disposition des autorités lors d'une réquisition juridique ou administrative dans le cadre d'une enquête.

Application

Au moment de l'inscription ou lors de la première utilisation de l'espace, l'utilisateur s'engagera en signant avoir pris connaissance des termes de la charte.

Celle-ci peut évoluer et les changements seront portés à la connaissance de l'utilisateur.